

Le Coudray - Macouard

Juillet 2016

LE MOT DU MAIRE

Bientôt le Tour de France, un événement exceptionnel au Coudray Macouard !

Ce jour-là, certains, nous le savons, seront perturbés par des difficultés de circulation. Nous le regrettons, nous espérons cependant que nous serons très nombreux à profiter de la fête qui risque de ne pas se reproduire de si tôt.

Nous serons également très heureux d'accueillir le maximum de Coudraisien pour fêter ensemble le 14 juillet. Depuis bien longtemps cette manifestation a un peu été délaissée dans notre village. Il nous a semblé important que les habitants du Coudray puissent s'approprier cette journée et profiter d'un moment pour se retrouver, échanger et se divertir.

Ces projets festifs ne nous font pas oublier les choses sérieuses. Les commissions travaillent avec beaucoup d'énergie pour améliorer le quotidien de nos concitoyens. Vie économique, école, voirie, activités jeunesse, vie associative, affaires sociales... occupent toute notre attention, même si nous aimerions que les projets se concrétisent plus rapidement!

L'été arrive. Je souhaite d'excellentes vacances à tous ceux qui ont prévu de partir. Certains, je le sais, n'auront pas cette possibilité. Je leur souhaite, alors, de profiter pleinement du charme de notre village.

Le Maire
F. Auvinet





La 4ème étape du Tour de France Saumur-Limoges passera sur notre commune

Le mardi 5 juillet 2016

La caravane publicitaire partira de Saumur à 9h10 et passera au Coudray-Macouard à **9h30**.
Les coureurs passeront à **11h30**.

La route départementale Saumur-Montreuil Bellay (RD 347) sera fermée de 8h30 à 13h00 et le stationnement sera interdit le long de cet axe.

Il est demandé à chacun de prendre ses dispositions, si vous êtes amenés à traverser la RD 347 pendant ces horaires.

Des parkings seront à votre disposition : derrière le cimetière, à l'école, au P'tit Bois...

Merci de ne pas stationner dans les rues du village afin de ne pas gêner les habitants

Des animations seront prévues à l'entrée du village :

- Rue du Puits Venier : La boulangerie « Au Fournil des Saveurs » vous proposera des sandwiches et des viennoiseries. Vous pourrez vous désaltérer au stand du « Bar du Coudray »
- Route Nationale : M Mellah des « Délices des Kahina » vous fera découvrir sa cuisine orientale

Des chaises et des bancs seront à votre disposition à l'entrée du village.

!!!! SECURITE !!!

La caravane du Tour de France comporte plusieurs centaines de véhicules qui peuvent surgir à tout moment, groupés ou isolés.

Il est demandé aux habitants :

- de surveiller leurs enfants (ne pas traverser ou aller sur la route)
- de ne pas stationner sur l'axe Saumur – Montreuil Bellay
- de ne pas se précipiter sur la caravane publicitaire
- de tenir vos chiens ou autres animaux en laisse
- de ne pas gêner la circulation si vous filmez ou prenez des photos
- de ne pas aller au devant des coureurs, ni courir à leurs côtés
- de vous protéger en cas de chaleur (eau, chapeaux crèmes solaires...)

Venez nombreux !!!!



La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre.

(Albert Einstein)



La Municipalité a le plaisir de vous
inviter à célébrer la Fête Nationale

le Jeudi 14 juillet, à la salle des fêtes.

A 18h30

Un apéritif sera servi (Rosé pamplemousse accompagné d'amuse-bouche)

A 20 h00

- * Buffet froid (Pâté, Mousse de foie, Rillettes)
- * Fromage
- * Tarte

Un bal populaire animé par PRO' EVENTS49 clôturera cette journée
(jusqu'à minuit)

Vous aurez aussi la possibilité d'acheter des boissons (vin, bière, jus de
fruits...)



Venez nombreux habillés en bleu, blanc, rouge, si vous le pouvez...

Infos village

La Caisse des écoles

Le budget de la Caisse des écoles en 2015 s'élevait à 96 183 €

Les recettes (participation des Parents à la garderie) et subventions (CAF) s'élevaient à 22 850 € pour l'année 2015.

Malgré la participation de la commune d'Artannes aux frais de fonctionnement, notre commune a, en plus de sa participation, dû compléter le budget 2015 de 23 000 € pour obtenir un équilibre financier.

LES PRINCIPAUX ELEMENTS BUDGETAIRES POUR L'ANNÉE 2016 (PRÉVISIONEL)

Le coût des fournitures scolaires pour les élèves de l'école a été évalué à 54€ par enfant

54 € x 104 élèves	5616.00 €	(participation de la commune d'Artannes au prorata du nombre de leurs élèves)
-------------------	-----------	--

DÉPENSES PREVISIONNELLES ENERGETIQUES ANNEE 2016

Eau	1 300.00 €
Electricité	4 500.00 €
Fioul	10 000.00 €
TOTAL	15 800.00 €

LES INVESTISSEMENTS sont financés par les communes:

- Achat d'un meuble par le Coudray
- Achat d'un vidéoprojecteur par la commune d'Artannes

CHARGES PREVISIONNELLES DU PERSONNEL COMMUNAL DE L'ÉCOLE ET DU PERSONNEL DES TAP ANNEE 2016

TOTAL Personnel	34 900.00 €
Fournitures garderie et TAP	1 900.00 €
TOTAL DÉPENSES	36 800.00 €

A travers ces trois principaux éléments c'est près de 62% du budget qui est engagé.

ECOLE

Conscient de la nécessité de rénover et de mettre aux normes actuelles les locaux de notre école, le conseil municipal a lancé une pré-étude .

Cette pré-étude, composée de différents intervenants spécialisés dans les énergies renouvelables, est en cours et un premier point a été fait le mercredi 21 juin.

Déjà l'année dernière un audit énergétique a été effectué sous la direction du SIEMEL et en février un audit sur l'accessibilité.

Dans les mois à venir, un projet global de réhabilitation comportant tous les éléments à intégrer (Normes incendie, accessibilité, préservation énergétique, ergonomie , normes de sécurité, etc) sera élaboré en collaboration avec les enseignants et le personnel communal.

Nous vous informerons régulièrement de l'avancement de ce projet très important pour notre village.

T A P

En 2015, la commune a laissé la gratuité pour les enfants concernés par les Temps d'Activité Périscolaire bien que le coût par enfant et par an soit de 212 €.

Lors de la rentrée 2016, la commune demandera aux parents une petite participation de 1€ par enfant et par semaine, soit 36€ par an

RENTREE 2016

Deux nouvelles enseignantes prendront leur fonction à l'école du Coudray, pour la rentrée de septembre 2016. L'une d'entre elle, Madame POLLEAU, succèdera à Madame MEQUIGNON comme directrice de l'école.

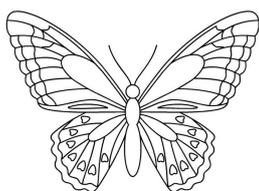


Pour ses 20 ans, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine convie petits et grands à la 4^e fête du Parc aux Arènes de Doué-la-Fontaine le dimanche 11 septembre prochain.

Les p'tites bêtes thématiques de l'année

Insectes, araignées, vers, mollusques et si ces animaux étranges et méconnus devenaient les stars d'un événement ? C'est le pari du Parc naturel régional qui organise sa 4^e fête sur la thématique des p'tites bêtes.

C'est aussi une bonne occasion de questionner notre rapport à la nature, à notre environnement proche et de comprendre les actions que le Parc mène sur la biodiversité !



Rendez-vous aux Arènes de Doué-la-Fontaine

Cette année, la Fête se déroule aux Arènes de Doué-la-Fontaine. Un site unique associant des caves troglodytiques à un amphithéâtre creusé dans le sol à découvrir ou redécouvrir gratuitement pour l'occasion !

Ce qui vous attend...

A travers des ateliers, des animations ludiques et créatives, venez rencontrer les p'tites bêtes.

- **Confrontez-vous à vos peurs !** Manipulation de serpents, recherche des p'tites bêtes présentes dans la maison, dégustation d'insectes...
- **Découvrez leurs super pouvoirs !** Course d'escargots, animation autour des fourmis, jeu quizz « Question pour une p'tite bête »...
- **Faites en des alliés !** Présentation du rucher de la ville de Doué-la-Fontaine, découverte des p'tites bêtes du sol...

Laissez parler votre imagination ! Atelier photo, création d'insectes en matériaux de récupération, contes...

Spectacles, fanfares et déambulations rythmeront l'après-midi.

Découvrez tout le programme prochainement sur le site du Parc : www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Informations pratiques

4^e Fête du Parc : le dimanche 11 septembre de 10h à 18h. Entrée libre et gratuite.

Sur place, profitez d'une restauration et d'une buvette composées de produits locaux ou bio. Le repas du midi est disponible sur réservation jusqu'au 5 septembre au 02 41 38 38 88.

Cet événement est organisé en partenariat avec la **Ville de Doué-la-Fontaine** et la **communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine**.



Infos diverses

Relai poste: La boulangerie accueille désormais le point poste et ses services (envoi et retrait de courriers et colis y compris recommandés, retrait d'espèces, prêt à poster, timbres)

Petite cité de caractère : La commune est maintenant dotée d'une nouvelle plaquette aux normes. Elle est disponible au point i et à la mairie.

Projet de marché : Suite à l'enquête à laquelle vous avez tous pu participer sur papier (65 réponses) ou internet (48 réponses), il apparaît que les propositions de lieu et d'horaires conviennent à une très forte majorité. *Nous retenons donc le vendredi soir de 16h30 à 20h00 près de la salle des fêtes côté préau.* Nous avons bien pris note des remarques et suggestions diverses : on nous demande surtout des produits locaux, de qualité, bio si possible, c'est aussi notre objectif. Nous tiendrons compte de vos attentes pour contacter des commerçants correspondant à vos choix et nous vous informerons de la mise en place du marché dès que cela sera possible.

Activités jeunesse : Retrouvez tout le programme de l'été des activités, sorties, séjours, sports, soirées organisées par le centre Rolland Charrier sur le site www.lecoudraymacouard.fr

Foyer logement de la MAPA : Un logement est vacant, studio T2 -55m2 (cuisine, 1chambre, 1 séjour, 1 salle d'eau, WC)- Loyer 529.80euros . Faites passer l'info !

Travail des commissions

Zone Artisanale

Les fossés devant l'entreprise *Cash Auto*, située dans la zone artisanale sur la route de Montreuil Bellay, ont été curés et protégés, après grattage, par des bordures en ciment.

Ces travaux, effectués par une entreprise spécialisée, permettront un meilleur écoulement des eaux pluviales et éviteront que des véhicules stationnent trop près du fossé risquant de l'affaïsser et donc de le reboucher.

Accessibilité (bâtiments accueillant du public)

Afin d'être conforme à la loi de 2005 concernant l'handicap, le conseil municipal s'est engagé dans une démarche de mise en accessibilité de tous les bâtiments de notre commune.

La Préfecture, en réponse à notre agenda de demande de travaux , nous a accordé un délai de quatre ans pour mettre en conformité nos bâtisses.

Un audit a été effectué par le cabinet Qualiconsult au mois de février afin de nous conseiller sur l'ensemble des mises aux normes à entreprendre.

La première phase de travaux commence actuellement avec le changement de la porte d'entrée (trop étroite pour les fauteuils roulants) du salon de coiffure et la création ou la réfection des places de stationnement pour les personnes handicapées.

CRÉATION DE PLACES HANDICAPÉS:

- Salle des fêtes à gauche de l'entrée,
- Ecole, route de fontevraud, près de l'espace réservé aux pompiers.
- Point info* dans l'enceinte de la Mairie
- Devant la salle des associations qui sert aussi de bureau de votes

Matérialisation au sol de la place et implantation du panneau spécifique.

*Pour le Point Info il faudra couler un sol en dur (béton léger ou ciment) créer une pente douce et un méplat permettant un accès conforme à la réglementation.

RÉFECTION DES PLACES EXISTANTES:

Place de la poste, place de la douve, et devant l'ex-Girouetterie.

Nouvelle matérialisation au sol et mise en place d'un panneau spécifique.

Les devis ont été demandés aux entreprises. Les agents techniques de la commune effectueront une partie des aménagements.

Petite rue de la Motte

Actuellement la petite rue de la motte est interdite à toute circulation en raison de l'effondrement d'une cave. Les devis de confortement permettant la sécurisation de cette cavité seront discutés lors du prochain conseil municipal.

Les travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux, qui devaient être réalisés ce printemps par les entreprises mandatées par l'Agglomération, sont retardés. Les caves sous cette rue sont jugées trop fragiles et devront être confortées ou comblées. Cela sera fait dans les semaines à venir, pour un coût estimé à ce jour à 28 210€ entièrement à la charge de la commune.

Les Ruelles

Suite à l'expertise du géologue et afin d'assurer la sécurité de cette voie, la cave située en dessous a été confortée pour un coût de 4674 €

Infos Mairie

La carte d'identité nationale

Depuis le 1^{er} janvier 2014, Les CNI délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont prolongées automatiquement de 5 ans sans que la date de validité indiquée sur la carte ne soit modifiée.

La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, alors que celle d'un mineur est valable 10 ans.

Perte d'une carte d'identité : la déclaration de perte est établie par le service administratif de la mairie au moment de l'établissement d'une nouvelle carte.

Vol d'une carte d'identité : une déclaration doit être faite en ligne sur le site suivant : maine-et-loire.gouv.fr/demarches-en-ligne/rubrique-pre-plainte-en-ligne.

Afin d'établir une carte d'identité pour un mineur, le père ou la mère doit obligatoirement accompagner le mineur.

Dans tous les cas, pour une première demande, un renouvellement, une perte ou un vol, deux photos d'identité identiques et un justificatif de domicile de moins de 3 mois vous seront demandés.

Il vous sera demandé suivant certains cas un acte de naissance ou des renseignements sur votre filiation (se renseigner auprès du secrétariat de mairie).

Passeports

Les passeports biométriques sont établis seulement par la mairie de Saumur ou par la mairie de Doué-la-Fontaine, seules mairies équipées de stations biométriques.

Attention !!! Pour établir un passeport, il est nécessaire de prendre un rendez-vous auprès du service passeports de la mairie de Saumur ou de Doué-la-Fontaine.

Autorisation de travaux

Tous les travaux sont soumis à une demande d'autorisation à demander en mairie.

- Soit une demande de travaux : murs de clôture, piscine, abri de jardin ou garage (-20m²), ravalement de façade, modification de l'aspect extérieur, panneaux photovoltaïques ...

- Soit un permis de construire : garage(+20m²), maison d'habitation, aménagement d'une grange en habitation.

Rappel des réglementations

Respectons les voisins

Les travaux de bricolage et de jardinage avec des appareils sonores tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques...ne peuvent être effectués que :



les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Les dépôts sauvages autour des containers sont interdits

Les feux de plein air sont interdits dans le village (arrêté préfectoral n°2013-012)

Naissances

CHARLES Marceau né le 23 Janvier 2016 25 rue du Bellay

AGENEAU Kelwan né le 29 Avril 2016 3A rue Nationale

Etat Civil



Chantiers - Ecole



Lycée Pisani

Dans le cadre d'une formation pour adultes, le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Lycée Pisani de Montreuil Bellay est intervenu à plusieurs reprises sur notre commune :

- Plantation d'une haie bocagère sur le site de la Gravelle, autour de l'ancienne station d'épuration, en octobre 2015.

- Pose d'un grillage pour sécuriser l'ancienne station, en juin 2016

- Remise en état de la Fontaine, par nettoyage, taille, arrachage de broussailles et réparation du pavage, en juin 2016.

Nous sommes très reconnaissants envers ces élèves qui ont su accomplir un travail très satisfaisant.

Lycée du Fresne

Comme chaque année, le 2 et le 3 juin, nous avons été heureux d'accueillir une classe du Lycée du Fresne d'Angers. Ces élèves de seconde sont venus passer une épreuve de leur examen et ont participé à divers travaux d'entretien dans le parc de la mairie, au jardin botanique et dans divers quartiers du village.

Ils ont été encadrés par leurs professeurs et nos agents techniques qui ont apprécié le comportement de ces jeunes. Nous serons prêts à les recevoir de nouveau l'année prochaine.



Pour plus d'informations consultez le site internet

www.lecoudraymacouard.fr

QR code

